



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2015

Présents : Régine BRICHET, Delphine RIPOCHE, Jaques LEBRUN, Marie GAUTREAU, Mado PARENTEAU, Laïd AOUDJ, Cédric TECHER, Claire GAUDRON Nathalie TURCAS, Anne ROMÉ, Véronique PICHEREAU, Henri SAULGRAIN, Monique CHANET, Robert MARION, David LAGLEYZE, Emmanuel NOZAY, Frédéric LEBRUN, Sébastien PERROTIN, Céline FOURREAU

Secrétaire de séance : David LAGLEYZE

Date de La Convocation : 25/06/15

Diffusion : Conseil Municipal - Panneau d’Affichage – Site Internet

ORDRE DU JOUR

Evolution Territoriale
Remboursement de la location du bateau par la commune de Daumeray
Convention de mise à disposition de bâtiments communaux aux services de la
CCLS
Décision modificative
ZA du Perray : Noms de rues et approbation du plan d’aménagement
Convention autorisation de travaux et d’entretien RD 89
Voirie 2016
Questions diverses

Relevé synthétique des sujets à traiter

REUNION PRIVEE A 20 H

Présentation de l’étude par le CAUE sur le secteur de l’Alerte

REUNION PUBLIQUE A 20 H 45

Approbation du Compte rendu précédent

1°) Evolution territoriale (RB) :

L’actualité de la réforme territoriale vous sera présentée lors de la réunion du Lundi 29 juin à 20 h à la CCLS (**présence conseillée**)

Le Conseil Municipal devra délibérer pour valider le choix de la commune d’Etriché

2°) Remboursement de la location du bateau par la commune de Daumeray (RB) :

Lors de la rencontre du 20 Septembre 2014 avec les habitants du Porage de Daumeray et d’Etriché, il a été convenu de partager la location du bateau « La Gogane ». La CCLS va établir un titre de recettes de 200 € à la commune d’Etriché qui doit se faire rembourser de 50 % du montant par la commune de Daumeray.

Décisions

Les résultats de l’étude du CAUE ne permettent pas aux élus de se projeter totalement sur ce secteur. Même si la subvention DETR pour la rénovation de la grange a été attribuée (45 961.60 €) et une autre subvention possible par La Poste, le projet doit être vu dans son ensemble sur ce secteur. Un groupe de travail sera créé afin d’avancer sur ce dossier.

Approbation du compte rendu du 04 Juin : ok

En raison de la proximité des Communautés de Communes de Seiches, de Durtal et de Tiercé, des relations entre elles, de l’intention de conserver les services de proximité, le tissu associatif et l’identité autour des rivières, le Conseil Municipal a voté à l’unanimité le regroupement à 3 communautés de communes avec la CCL, Les Portes de l’Anjou et la CCLS et n’opte pas pour un regroupement à 6.

Le Conseil Municipal accepte de prendre en charge 50 % de la facture de 200 € pour la location de la Gogane, les autres 50 % seront remboursés par la commune de Daumeray

Le Conseil Municipal doit délibérer sur cet accord de remboursement

3°) Convention de mise à disposition de bâtiments

communaux aux services de la CCLS (MG) :

Dans le cadre des activités périscolaires (TAP et Garderie), les services de la CCLS occupent différents bâtiments communaux et des conventions d'occupation ont été établies pour certains locaux. Or à ce jour, celles-ci sont obsolètes et il convient de les refaire en y intégrant tous les locaux possibles permettant ainsi l'accès sans refaire une convention pour chaque bâtiment.

Une délibération doit autoriser la signature de cette convention à établir entre la CCLS et la commune

4°) Décision modificative (MC) :

La redevance d'occupation du domaine public versée par le SIEMML a fait l'objet de 2 titres de recettes en 2014, il convient donc d'en annuler un. Une demande de remboursement d'une facture de téléphone (fin de contrat) a été refusée par SFR, il est donc nécessaire de l'annuler.

Une délibération approuvant une décision modificative pour annuler ces 2 titres d'un montant total de 1 500 € doit être prise (+ 1 500 € au compte 673 et - 1 500 € au compte 60612)

5°) ZA du Perray : Noms de rues et approbation du plan d'aménagement (JL) :

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, 2 noms de rues ont été donnés à la ZA du Perray, or il est nécessaire d'en donner 3 voire 4. D'autre part, un plan d'aménagement d'ensemble a été fait.. Il sera présenté en séance et doit être approuvé par le conseil municipal.

Le Conseil Municipal doit délibérer sur ces 2 nouvelles rues et approuver le plan d'aménagement de la ZA du Perray.

6°) Convention autorisation de travaux et d'entretien RD 89 (JL) :

Des travaux de sécurisation ont été faits par la commune en bordure de la RD 89 (sortie du bourg route de seiches) et une demande de réduction de la vitesse à 70 kms pour la partie hors agglomération a été acceptée par le Département. Cette nouvelle réglementation et ces travaux doivent faire l'objet d'une convention d'entretien d'une durée de 10 ans entre le Département et la collectivité.

Le Conseil Municipal doit autoriser, par délibération, la signature de cette convention.

7°) Voirie 2016 (JL) :

La commission voirie de la CCLS et celle d'Etriché ont travaillé sur les projets 2016 et une estimation a été faite :

- Carrefour de la Croix de l'Etang = 2 685.60 € TTC
- Aménagement trottoir au pignon du groupe scolaire = 13 044.00 € TTC
- Travaux trottoirs rue de la Tonnerie = 17 304.00 € TTC (options = + 2 880.00 €)

Afin de lancer les appels d'offres à l'automne, le Conseil Municipal doit délibérer sur cette estimation de travaux avec ou sans option.

La convention de mise à disposition des salles de la mairie pour les activités organisées par la CCLS est acceptée

Le virement de crédits de 1 500 € en dépenses de fonctionnement est approuvé à l'unanimité

Les noms de rues ont été donnés à la ZA du Perray :

1. Rue de la Diligence
2. Rue de la Malle-Poste
3. Rue Traversière
4. Rue du Chemin de Fer

Le plan d'aménagement proposé est également accepté tel qu'il est présenté avec les 2 tranches de travaux et en optimisant le stationnement.

La convention d'entretien à établir entre la commune et le Département (Gestion des Routes) est acceptée à l'unanimité pour 10 ans renouvelable

L'estimation du marché voirie 2016 est acceptée ainsi que les options

QUESTIONS DIVERSES :

- **Comptes rendus des commissions :**

- Cadre de Vie : Gestion différenciée (JL)
- Communication : Journée du patrimoine et marché des producteurs (DR et MP)
- Scolaire et extra-scolaire (MG)
- Bâtiment, sports (LA)

INFOS DIVERSES :

- Invitations diverses

Un diaporama expliquant les modalités de la gestion différenciée suivant les secteurs de la commune et leur utilisation est présenté et commenté par Jacques LEBRUN, Adjoint et Stéphane LETESSIER, l'agent communal

Une large information à la population permettra de prendre conscience de la nécessité de l'investissement de chaque riverain d'entretenir ses abords, en semant par exemple des vivaces sur le trottoir bordant leur maison

Dans le cadre du développement durable, une machine à copeaux peut être mise à disposition par la CCLS afin que chaque citoyen puisse amener ses branchages pour faire des copeaux – Ce thème inclut de nombreux axes à travailler par les commissions. Le groupe de travail communiquera plus précisément après la prochaine réunion prévue le 31 août à 19 h

Le prochain flash est en préparation et sera axé prioritairement sur la journée du patrimoine et le marché des producteurs

Un terrain de pétanque a été installé par la CCLS au moulin d'ivray – Le totem du Chemin des gites sera installé place de la mairie

Des aménagements à la halte ferroviaire sont en cours (allongements des quais) aux frais de la SNCF (820 000 €)